

En matériel de chemin de fer : roues de wagons, rails, etc.

En matière textile : soie artificielle, coton artificiel, etc.

En ustensiles de ménage : seaux, cuvettes, rafraichissoirs, crachoirs, etc.

En objets d'art de tout genre, depuis la statue jusqu'au médaillon.

En matériel de plomberie : conduites de gaz, d'eau, robinets, etc.

En vérité, on ne sait plus où le papier ne vas pas ou n'ira pas se nicher !

Il est probable que l'homme du vingtième siècle, déposé à sa naissance dans un berceau de papier mâché, trimballé dans une petite voiture en papier mâché, affublé plus tard de faux-cols en papier, voyageant ensuite avec une malle en papier, se fera mettre en terre, une fois mort, dans un cercueil de papier mâché !

PELITES NOTES

Il paraît que les planteurs de la Floride ne sont pas seuls à subventionner les rebelles de Cuba. Le syndicat des raffineurs aurait aussi envoyé des fonds, trois millions, dit-on. A condition que l'on détruise les plantations de canne à sucre comme celles de tabac.

Un épicier de l'Etat de Massachusetts, offre à tout individu qui a l'habitude de prendre deux verres de whiskey par jour, s'il veut lui remettre les 10c par jour qu'il dépense ainsi, pendant un an : 30 sacs de farine, 220 livres de sucre granulé, 72 livres de bon café et \$2.50 en argent. Voilà une leçon pratique de tempérance. — N. E. Grocer.

Un journal parisien, *Le Phosphate*, dévoué aux intérêts agricoles et s'occupant plus particulièrement des questions d'engrais, dit à propos de notre article sur la culture du lin :

"Le *Prix Courant* de Montréal fait ressortir dans son dernier numéro supplémentaire, dont nous le complétons fort, les avantages de la culture du lin. On pourrait en France faire la même propagande."

On demandait, dans une école des Etats-Unis, à des enfants de définir ce que c'est qu'un rédacteur. Voici quelques-unes des définitions données : "Un rédacteur est un homme qui enfle des mots. Un rédacteur est un homme qui tire sa vie de la langue anglaise. Un rédacteur est quelqu'un qui ne fait rien lui-même mais lorsqu'un autre fait quelque chose le rédacteur va le raconter aux autres. Un rédacteur a l'industrie d'un castor, l'instinct d'une abeille et la patience d'un âne."

La route de Lisieux Livarot, en Normandie, est bordée de pommiers. Un jour, cet été, une tempête de grêle tomba sur ces pommiers, arrachant feuilles et pommes et laissant les branches toutes nues. Quelques jours après, les pommiers commencèrent à bourgeonner de nouveau, à faire de nouvelles feuilles et à refleurir, le tout très rapidement et

bientôt on pouvait suivre la marche de la tempête dans le pays par la ligne de pommiers en fleurs entre les autres déjà chargés de leurs fruits presque murs.

La pomme de terre n'est entrée que difficilement dans la consommation générale en France, malgré les travaux de Parmentier. La mode lui vint de ce qu'un jour Louis XV fit son apparition à la cour avec une fleur de pomme de terre à la boutonnière. Quelques jours après, un des restaurants à la mode servait la pomme de terre frite au beurre et bientôt le précieux tubercule se répandait dans toutes les provinces. Maintenant, on ne sait nulle part ailleurs mieux qu'en France préparer la pomme de terre en mille plats plus savoureux les uns que les autres.

Paris-Port-de-Mer est déjà une réalité. Nous lisons en effet dans *Commerce de Londres*, l'entre-filet suivant :

"Il y a environ un an, la compagnie de navigation Seine et Mersey a nolisé le vapeur "Kenilworth" pour faire le service entre Liverpool et Paris. Le succès de l'entreprise a été si marqué que la compagnie a commandé deux autres navires, le "St Denis" et le "St George." Elle a donné sa commande à MM. J. L. Thompson & Sons, de Sunderland, et le "St Denis" vient de faire un premier voyage. Construit en acier, avec des machines à triple expansion, éclairé à l'électricité avec une lampe à projection pour naviguer la Seine la nuit, il a une capacité de 400 tonnes et peut recevoir une douzaine de passagers de première classe. Il a fait sensation à Paris où il a été visité par une foule de curieux."

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

L'assemblée générale mensuelle de la Chambre de Commerce du District de Montréal a eu lieu vendredi, le 3 octobre.

Etaient présents : MM. H. Laporte, président, au fauteuil ; J. Contant, vice-président ; J. X. Perrault, J. D. Rolland, L. E. Morin, jr., Jos. Haynes, A. Racine, A. Aumond, F. X. Moisan, Victor Hudson, Geo. Balcer, A. Robitaille, J. O. Joseph, J. B. Monier, J. P. Coutlée et S. Côté, secrétaire.

Le secrétaire reçoit instruction de notifier tous les membres qui n'ont pas payé leurs cotisations, qu'ils aient à le faire au plutôt, sous peine de voir leurs noms rayés du rôle.

M. le président fait part à l'assemblée de l'invitation que l'Association du Bon Gouvernement adresse aux membres de la chambre, de se joindre à elle, offrant de donner à l'élément français, outre un vice-président, déjà acquis, cinq sur douze membres du bureau de direction.

Dans la discussion, l'on exprime l'opinion qu'il serait préférable de former une association de réforme municipale, dans l'élément français, pour agir parallèlement à l'association du Bon Gouvernement et s'entendre avec elle, s'il y a lieu. Il est décidé de renvoyer l'étude de cette question au conseil de la chambre, qui devra faire rapport à la prochaine réunion de la chambre.

Le secrétaire donne lecture d'une communication de la chambre de commerce de Londres, invitant la chambre

à envoyer des délégués au congrès des chambres de commerce de l'Empire, convoqué pour le mois de juin 1896. La chambre décide de remettre à plus tard l'étude de cette question.

Le secrétaire donne de vive voix quelques explications sur la procédure suivie dans les ventes par le shérif, quand à ce qui concerne la publicité. La chambre devra s'occuper ultérieurement de la question.

Sont admis membres, MM. A. McDuff, P. Poirier, L. W. Larose et J. A. St-Denis, ces deux derniers, sur recommandation du conseil. Ajournement.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

Réunion hebdomadaire du conseil de la Chambre de Commerce de Montréal (*Board of Trade*) tenue le 8 octobre 1895. Présents : MM. James A. Cantlie, président, au fauteuil ; John McKergow, Chas F. Smith, Geo. Hague, David McFarlane, Wm McNally, Henry Miles, Arch. Nicoll, Wm Niniv, James E. Rendall, David Robertson et G. F. C. Smith.

Lu une communication du département du Revenu de l'Intérieur, informant la chambre que M. Hospice Labelle a été nommé officiellement inspecteur du foin pour le district de Montréal, par arrêté du conseil en date du 2 octobre 1895.

La chambre de commerce de Calgary accuse réception de la circulaire de la chambre de commerce de Londres au sujet de la détérioration des peaux par le manque de soin dans la marque du bétail, et annonce qu'elle va s'occuper immédiatement de cette question.

A propos de la requête que l'on doit adresser au gouvernement pour demander le prolongement du réseau télégraphique du golfe jusqu'au détroit de Belle Isle, on a discuté deux routes, l'une le long de la rive Nord, par des sections de câbles sous-marins, atterrissant tous les 50 et 60 milles, l'autre prolongeant la ligne actuelle d'Anticosti jusqu'au cap Heath, de là, par câble au cap Whittle, à l'île Macadina, à Pointe Amour, au phare du cap Normand et au phare de Belle Isle. Finalement on est convenu de s'en tenir à demander le prolongement de la ligne jusqu'au détroit sans indiquer de route.

On signale à l'attention du conseil le fait qu'aucune malle ne part de Winnipeg pour Montréal le jeudi, et qu'aucune lettre n'est reçue à Winnipeg de Montréal le mardi, tandis que, à Toronto, l'on reçoit et l'on expédie tous les jours la correspondance pour Winnipeg par le chemin de fer Great Northern, par Gretna et St. Paul. Le conseil devra demander s'il n'y aurait pas moyen de faire voyager la correspondance de et pour Montréal par la même route.

L'association du Bon Gouvernement, par M. Geo. Hague, demande l'appui du conseil, transmet le projet d'amendements à la charte de la cité qu'elle vient d'adopter ; ce projet sera discuté par le comité des affaires municipales.

M. David Robertson, président du comité sur l'arbitrage rapporte que son comité s'est mis en communication avec l'honorable M. Taillon, premier ministre, dans le but d'obtenir une législation établissant un tribunal d'arbitrage en rapport avec le *Board of Trade*, comme en Angleterre. La province d'Ontario a adopté une législation de ce genre l'an dernier.

MM. W. R. Ross, de A. G. Ross & Cie, et Hugh Watson, de Watson, Foster & Cie, sont admis membres de la chambre.